

## Prêt à taux variable

Le prêt à taux variable permet de financer des investissements pour votre entreprise, p. ex. dans des machines ou des installations. Le taux d'intérêt varie en fonction de l'évolution du marché. En cas de baisse des taux, la charge d'intérêts diminue; en cas de hausse, elle augmente.

### Vos besoins

Vous souhaitez réaliser des investissements pour votre entreprise.

### Avantages

- Economies en cas de baisse des taux
- Absence de commission trimestrielle
- Préservation des liquidités pour l'exploitation de l'entreprise
- Flexibilité grâce à la possibilité de dénoncer le prêt

### Taux d'intérêt

- Variable (communiqué sur demande)
- Ajustable à tout moment en fonction de l'évolution des marchés monétaire et des capitaux
- Possibilité de réduire le taux d'intérêt via le dépôt de sûretés, sous la forme d'un dépôt-titres par exemple

### Conditions

- Durée: de 1 à 10 ans
- Montant minimum: 100 000 CHF (ou équivalent en monnaie étrangère)
- Pas de montant maximum
- Dénonciation par l'une des parties possible à tout moment, moyennant un délai de préavis de 6 semaines
- Bouclement trimestriel (fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre)
- Intérêts directement débités du compte d'affaires

### Remarque

Produit proposé en francs suisses et dans toutes les monnaies étrangères courantes.

### Plus d'informations

[www.cler.ch/financement](http://www.cler.ch/financement)